



La Cgt départementale communique...

Union Départementale Cgt de Saône et Loire - 5 rue Guynemer - 71200 LE CREUSOT

Tél 03 85 57 35 15 - Mail ud71@cgt.fr - Site : <https://www.ud71.cgt.fr>

Agenda 2022

Commission Exécutive

UD

- Lundi 11 juillet
- Lundi 12 septembre
- Lundi 10 octobre
- Lundi 14 novembre
- Lundi 12 décembre

Journée d'été sur le thème
« Protection Sociale »

mardi 5 juillet 2022

Salle du Morambeau au
Breuil



Assemblée Générale de
l'Union Départementale

jeudi 8 septembre 2022

Salle Saint Exupéry (à côté
de l'UD) au Creusot

2 juin 2022

MACON: Prime Ségur, de qui se moque-t-on ? interpelle la Cgt du Conseil Départemental

Quelques semaines avant les élections présidentielles, le Premier ministre lors de la conférence des métiers de l'accompagnement social s'engage pour une revalorisation salariale en faveur des professionnels de la filière socio-éducative.

Il est question d'une revalorisation de 183 € net par mois à compter du 1er avril 2022. Le 29 avril 2022 un décret paraît. On parle maintenant d'une prime, versée pour la fonction publique d'Etat et hospitalière, mais pas dans la fonction publique territoriale.

Injustice et iniquité de traitement !!!!

Pour nous, cette prime est soumise à la délibération des collectivités. De plus, une prime peut être versée puis retirée sur délibération de la collectivité. Quelle définition sera donnée à la fonction d'accompagnements socio-éducatifs, qu'en est-il des collègues administratifs des services sociaux des collectivités ?

Quand, qui, comment ? Nous sommes mi-mai, aucunes réponses !

Nous avons interpellé le DGS de notre collectivité. Il dit que le dossier devrait être traité à l'automne car c'est un sujet qui doit être étudié sérieusement. Est-ce sérieux, de qui se moque-t-on ?



Comment accepter que ce relèvement d'un complément indiciaire soit transformé au rang de prime locale au bon vouloir des employeurs ? D'autant plus que l'on nous impose un report de son application, au mieux, au mois d'octobre.

Nous, travailleurs sociaux du Département de Saône et Loire, nous ne voulons pas être les chèvres de Mr SEGUR !

Nous attendons également un geste significatif à l'égard des oubliés du SEGUR (agents administratifs et techniques en activité dans le domaine du médico-social et les assistantes familiales).

Nous demandons au Président André ACCARY qui a reconnu le dévouement, la qualité et la continuité du service rendu par les travailleurs sociaux du Département durant la crise sanitaire de nous apporter rapidement des réponses.

Nous, travailleurs sociaux, nous nous sentons méprisés par les réponses qui nous sont apportées. Nous exigeons une revalorisation significative et immédiate de nos salaires, comme les autres.

Soyez à nos côtés, On ne lâchera pas...

Des agents étaient en grève ce jeudi 2 juin et ont manifesté devant le Conseil départemental.

3 juin 2022

CHALON/SAONE: l'Union Locale Cgt prépare sa mobilisation pour la rentrée



Pendant deux jours de congrès, [l'union locale chalonnaise des syndicats CGT](#) réunissait 80 délégués de 33 syndicats à Chalon. Ensemble, ils ont dressé une liste de leurs revendications et leurs plans d'actions. Ils ont également renouvelé une partie du bureau, dont le secrétaire général. Claude Cadot prend la suite de [Thierry Barbier pour trois ans](#). Mounia Lagrange devient trésorière. Le nouveau secrétaire a conclu ce congrès en insistant sur la volonté de « lutter contre Macron tous ensemble en parallèle des combats en entreprises ». Et l'homme d'ajouter : « La peur doit changer de camp. » Le syndicat promet une mobilisation pour la rentrée.

L'Union s'est accordée sur un certain nombre de revendications comme, par exemple, une indexation des salaires public et privé sur le coût de la vie, l'accès à l'énergie, à l'eau et aux transports en renationalisant, l'embauche massive et la formation dans les secteurs de la santé et l'action sociale ou encore la réduction du temps de travail. Sans oublier qu'ils demandent une retraite à 60 ans à taux plein pour tous. Une exigence qui va très certainement se heurter frontalement avec les projets annoncés par le gouvernement actuel. Claude Cadot a rappelé que « toutes les avancées sociales se sont faites par des mouvements sociaux d'ampleur ».

8 juin 2022

AUTUN : La Cgt questionne les autunois sur l'offre de santé

« Durant toute la matinée, nous allons distribuer des questionnaires portant sur l'offre de santé. C'est une initiative de l'Union départementale de la CGT », indique Rémi Fonvieille, responsable de l'Union locale autunoise de la CGT. Installés à l'entrée du site Parpas de l'hôpital d'Autun, des membres de la CGT venus de tout le département ont distribué les questionnaires aux personnes se rendant à l'hôpital. « Ensuite nous allons regrouper les réponses et cela nous permettra d'étoffer nos revendications », explique le syndicaliste. Cette initiative a été lancée depuis quelques mois. En mai, le syndicat était à Chalon-sur-Saône et le 30 juin, il sera à Gueugnon puis en septembre à Montceau-les-Mines.



14 juin 2022

LE CREUSOT : Mouvement de grève à Alstom

Pas d'articles de presse, juste pour info

16 juin 2022

CHALON : Mouvement de grève à Chalon Services

Pas d'articles de presse, juste pour info

21 juin 2022

MONTCEAU: Grève surprise au supermarché Casino, le « mammouth » boîte bas

Depuis ce mardi matin, 11h30, plus aucun client ne pénètre à l'intérieur du supermarché Casino. Tout le personnel est en grève en raison de la décision de la direction du groupe de réduire les heures de travail.

Le « Mammouth » comme certains l'appellent encore à Montceau-les-Mines, est en toute petite forme. Non seulement il n'écrase plus les prix mais le personnel est en grève depuis ce matin 11h30. Il n'y a donc plus d'activité commerciale, les clients arrivent devant l'entrée et font demi-tour.

« La direction du groupe Casino a décidé de réduire les heures de travail » explique une syndicaliste CGT Casino. « Une décision qui a été annoncée ce mardi matin d'où notre mouvement de grève ».



« Ce n'est plus possible de travailler dans ces conditions » clame la CGT. « Nous sommes déjà en sous-effectif _ il y a 15 ans, nous étions 120, rappelle une employée _, aujourd'hui nous sommes 80 et la direction du groupe veut encore réduire nos heures de travail alors que nous sommes déjà en situation basse, c'est-à-dire un contrat de 30 heures, plus ou moins 4 heures, sachant que nous ne pouvons pas faire moins que 26 heures ».

Les craintes du personnel est de voir la suppression de deux CCD ou encore de voir disparaître l'intérimaire à la boucherie.

Donc dès l'annonce de la réduction des heures, le personnel comme celui de Torcy, a cessé le travail. « Nous sommes inquiets sur notre situation. Déjà, nous perdons des clients à cause justement du manque de personnel et aussi de la hausse des prix. Paradoxalement, étant donné le manque d'effectif, on nous demande travailler plus pour gagner moins et d'être disponibles pratiquement H 24.

Alors c'est non ! » explique la CGT. « La direction du groupe veut privilégier le drive et les caisses automatiques » précise-t-elle encore.

Désormais, le syndicat et le personnel en grève demandent l'arrêt immédiat des suppressions d'heures et se mettent autour d'une table pour discuter avec la direction du groupe Casino.

« Même les responsables de service nous suivent » précise la CGT. C'est dire le malaise ambiant chez « Mammouth ».

22 juin 2022

MACON : Une grève chez Itron pour réclamer une hausse des salaires

Depuis mercredi, des salariés de l'entreprise Itron sont en grève. Ils réclament des hausses de salaires dans un contexte d'inflation et de perte de pouvoir d'achat. La direction, qui souhaite « pouvoir dialoguer », souligne qu'une augmentation de 3,72 % a déjà été réalisée au 1er janvier.

Mercredi, un mouvement de grève a été lancé chez Itron, entreprise spécialisée dans la production de compteurs d'eau intelligents.

Porté par la CGT, ce mouvement social, particulièrement suivi aux ateliers – ce qui entraîne un net ralentissement de la production – s'est poursuivi jeudi et devrait continuer ce vendredi.

Les salariés mâconnais d'Itron, un des plus gros employeurs privés de Mâcon, réclament des hausses de salaires.

« Les représentants du personnel CGT France ont envoyé une lettre ouverte à la directrice des ressources humaines en central pour lui demander l'ouverture de négociations salariales », indique les représentants syndicaux (CGT) d'Itron Mâcon. « Sans réponse de sa part, les salariés d'Itron ont décidé de débiter une grève pour que la direction entende et écoute leur demande. »



• Des chiffres de hausse de salaire qui diffèrent

Selon le syndicat, « la direction centrale ne souhaite faire qu'un bilan de la politique salariale, et en aucun cas de revalorisation de salaires ». La CGT indique que « l'augmentation faite en janvier 2022 de 2,5 % au maximum n'était qu'un rattrapage des années précédentes ».

Laurent Sanchez, directeur du site mâconnais d'Itron, n'est pas d'accord avec ce chiffre. Lui parle d'une « hausse de 3,72 % au 1er janvier 2022 ». « Nous sommes conscients des problèmes liés à l'inflation pour nos salariés, ajoute Laurent Sanchez. C'est pour cela que nous avons anticipé cette augmentation au 1er janvier plutôt qu'au 1er avril. La société a toujours proposé des hausses supérieures à l'inflation ».

Localement, les grévistes font également remonter leurs « inquiétudes en termes de pouvoir d'achat et de mal-être au travail » et annoncent que ce mouvement de contestation « peut s'inscrire dans la durée et sous des formes innovantes et imaginatives ».

Alors que l'entreprise doit faire face actuellement à une « période compliquée », selon Laurent Sanchez, en raison de « l'augmentation des coûts, dont celui du cuivre », et « de la pénurie de certains composants », le directeur d'Itron souhaite que « le dialogue ne soit pas rompu » avec les représentants du personnel. « Nous sommes ouverts à la discussion », ajoute-t-il.

À Mâcon, l'entreprise Itron emploie plus de 400 personnes, dont une cinquantaine d'intérimaires.

24 juin 2022

ST MARTIN BELLE ROCHE: Après 43 jours de grève, l'activité a repris chez Eurosérum

Le syndicat CGT annonce la reprise de l'activité sur le site de Saint-Martin-Belle-Roche après le mouvement de grève, commencé le 5 mai. « 43 jours de lutte, face à cette direction Sodiaal qui nous a méprisés depuis le début. 43 jours à écouter, subir leurs mensonges, leurs contradictions. 43 jours de grève, où Sodiaal perdait a minima 250 000 € par semaine. Sodiaal a préféré perdre plus d'1,5 million d'euros dans ce mouvement, plutôt que de le donner aux salariés licenciés », indique le communiqué de presse.

Le syndicat précise avoir obtenu « quelques avancées dans le cadre de leur Plan de sauvegarde de l'emploi : deux mois de salaires et 20 € par jour travaillés jusqu'en octobre ». Mais des avancées, loin de leurs revendications. « Leurs menaces devenaient insoutenables. Le risque de tout perdre était réel face à ce mur qui n'a aucun état d'âme. Chacun se fera son image de cette coopérative ! »

Le mouvement de grève a aussi été possible grâce aux dons et au soutien reçu, remerciés par le syndicat.

Les négociations du plan de sauvegarde de l'emploi se terminent début juillet. « Notre détermination fait que nous nous battons jusqu'au bout. Nous restons fiers de notre mouvement, nous avons tout fait pour faire retrouver la dignité aux salariés qu'ils ont sacrifiés ! »

L'entreprise, si elle n'est pas reprise, doit fermer ses portes début septembre.

Contacté, le groupe Sodiaal n'a pas donné suite à nos sollicitations.



28 juin 2022

MACON: Le mouvement de grève se poursuit chez Itron

Lancé mercredi dernier, le mouvement de grève s'est poursuivi en ce début de semaine chez Itron, société spécialisée dans la production de compteurs d'eau intelligents. Lundi matin, une cinquantaine de salariés, principalement de l'unité de production, étaient positionnés devant l'entrée de l'usine, située rue Ampère.

Les grévistes réclament des augmentations de salaires dans un contexte national « de forte inflation » et de « baisse du pouvoir d'achat ». « Notre revendication principale, c'est une hausse de 200 € bruts par mois », indique une déléguée CGT. « À la production, nous ne pouvons pas télétravailler, relate un salarié mâconnais. L'augmentation du prix de l'essence, nous la subissons tous les jours. »

• La situation « bloquée »

Au quatrième jour de grève, la situation semble bloquée entre grévistes et direction. « La direction veut négocier si on lève la grève, indique un salarié. Mais on ne veut pas lâcher sans rien obtenir en retour ». « Nous souhaitons maintenir la réunion sur les NAO (N.D.L.R. : négociation annuelle obligatoire) prévues le 1er juillet », insiste la déléguée locale de la CGT.

Vendredi, Laurent Sanchez, directeur Europe et Moyen-Orient d'Itron, avait indiqué dans nos colonnes que le groupe avait validé « hausse des salaires de 3,72 % au 1er janvier 2022 ».



« Nous sommes conscients des problèmes liés à l'inflation pour nos salariés, ajoutait Laurent Sanchez. C'est pour cela que nous avons anticipé cette augmentation au 1er janvier plutôt qu'au 1er avril. La société a toujours proposé des hausses supérieures à l'inflation. »

Depuis le début de la grève, la production est fortement impactée et ralentie sur le site industriel. À Mâcon, Itron emploie plus de 400 personnes, dont une cinquantaine d'intérimaires.

28 juin 2022

Communiqué du collectif 71 des métiers de la protection judiciaire, de l'accompagnement des familles et de l'action familiale

Depuis le 7 décembre 2021, malgré les journées de mobilisation nationale pour porter les revendications du secteur social, nous, salariés-ées de l'action sociale, sommes toujours des invisibles et les oubliés du Ségur.

Pour seule réponse à nos revendications, c'est un accord discriminatoire et insuffisant qui vient d'être entériné sur proposition des syndicats employeurs et validation de la CFDT seule contre l'opposition de la CGT, SUD et FO.

Nous rejetons et ne reconnaissons pas cet accord qui réduit nos revendications à une prime Ségur de 183€ qui évince plus de la moitié des salariés de l'action sociale alors que nous étions tous devenus essentiels durant la crise Covid

Nous refusons d'accepter le principe discriminatoire qui s'installe d'abord avec la prime covid, puis le projet conventionnel patronal qui prévoit une rémunération au mérite pour finir avec cet accord Ségur validé par une minorité mais au nom de tous.

Nous maintenons et maintiendrons tant que nécessaire localement et en appui au mouvement national de l'action sociale, nos revendications :

EXISTER

par l'inscription de nos métiers à la convention collective 66 : mandataires judiciaires et assistantes

ETRE RECONNU

par la création d'une grille de salaire spécifique à nos métier dans la convention 66

par la revalorisation immédiate de nos salaires, dans le contexte de rattrapage salarial Ségur, à hauteur de 483€ net (183 € de Ségur + 300€ de rattrapage de 20 années de perte de pouvoir d'achat à coup d'avenant patronal conventionnel pour 1 centime du point d'indice) soit l'application d'un indice majoré de 126 points mensuels pour toutes et tous avec effet rétroactif au 7 décembre 2021, première mobilisation nationale de l'action sociale

Par une majoration immédiate de la valeur du point d'indice à hauteur de 5€ (3.82€ à ce jour) pour compenser l'inflation pour cette année

ETRE SOUTENU

Par l'Etat, notre financeur, pour lequel nous réalisons la mission de service public de protection judiciaire. Des budgets sous-évalués, un sous-effectif chronique nous impose une charge de travail inadaptée et insupportable. Nous exigeons : les moyens d'une réelle politique de recrutement et la baisse du nombre de mesures de protection judiciaire confiées à chacun (60 à 70 mesures de protection/ mandataire judiciaire à ce jour - 140 mesures/secrétaire) ; une revalorisation salariale pour rendre les métiers de la protection judiciaire attractifs.

Par nos employeurs à qui il revient d'opposer au financeur le principe de réalité de nos conditions d'exercice principalement au regard de leur obligation légale de garantir notre santé et notre sécurité au travail par la prévention et l'adaptation de nos conditions de travail.

Nous sommes en danger! Les majeurs protégés, les familles accompagnées le seront !

Sans nous pas de service public rendu. Nos revendications n'attendent aucune négociation.

L'inacceptable ne sera pas notre ordinaire. Nous exigeons tout pour tous et tout de suite !

Notre collectif est composé de salariés-ées, syndiqués ou pas, issus-es de l'UDAF 71. Nous appelons tous les salariés, collectifs et syndicats des associations tutélaires à rejoindre notre collectif pour porter plus haut et plus fort nos revendications professionnelles mais aussi organiser une journée de mobilisation nationale unitaire des salariés-ées des associations tutélaires
contact : mjsaudaf@gmail.com



Formations syndicales départementales 2022

Du 26 au 30 septembre
Formation CSE au Creusot

Du 10 au 14 octobre
Formation de formateurs
au Creusot

Du 17 au 21 octobre
Formation Conseiller du salarié
au Creusot

Du 21 au 25 novembre
Formation CSE au Creusot